

FICHE D'EMPRUNT DU VIDEOPROJECTEUR

Les structures pourront être retirées et restituées les lundi, mercredi et vendredi entre 8 heures et 8 heures 30

La présence d'un représentant de l'emprunteur au moment de l'emprunt est OBLIGATOIRE. Dans le cas contraire, le matériel ne sera prêté. Il en est de même lors de la restitution.

EMPRUNTEUR

Raison Sociale

Nom de la personne "responsable"

Adresse

Mail

Numéro de téléphone

Mail

RAISON DE L'EMPRUNT

Objet de la réunion

Date de la réunion.....

MATERIEL

Période d'emprunt (du jour de prise en charge jusqu'au retour
du matériel)

Du.....Au.....

L'emprunteur sus nommé, s'engage à respecter les termes du règlement interne pour l'utilisation du matériel, annexé à la présente fiche.

St Dizier Masbaraud, le.....

L'emprunteur

Le Président,
Communauté de Communes
Creuse Sud-Ouest

Sylvain GAUDY